

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_028 | Ultimes papiers.CollectionBoite_028-9-chem | Celse. Item\[Traité de médecine de Celse - suite\]](#)

[Traité de médecine de Celse - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb028_f0711

SourceBoite_028-9-chem | Celse.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

ou bouillie. Tous les ragoûts sont nuisibles pour deux raisons : d'abord, parce que leur saveur agréable excite à en prendre davantage ; ensuite, parce que, bien que pris sans excès, la digestion en est plus laborieuse. Le second service ne nuit pas, si l'estomac est bon, mais cause des aigreurs, s'il est mauvais ; aussi celui chez qui cet organe est délicat, doit-il prendre au premier service, des dattes, des pommes et autres fruits semblables. Lorsqu'on a bu plus copieusement que la soif ne l'exige, il ne faut rien manger ; quand on est rassasié, ne rien faire. Après un repas surabondant, la digestion s'accomplit mieux, si l'on ingère de l'eau fraîche sur ce que l'on a pris ; puis si l'on veille un peu, et qu'on s'abandonne ensuite à un sommeil profond. Celui qui a mangé outre mesure pendant le jour, ne doit s'exposer après le repas, ni au froid, ni au chaud, ni au travail, car leur influence est moins préjudiciable à jeun que dans l'état de réplétion de l'estomac. Si, pour une raison quelconque, on doit supporter la faim, il faut éviter tout travail (2).

CHAPITRE III.

Observations concernant le tempérament, l'âge et les saisons.

Les règles que nous venons d'établir sont à peu près constantes. Cependant il y a quelques remarques à faire au sujet des circonstances accidentelles, des tempéraments, des âges et des saisons. En effet, la transition d'un endroit salubre dans un lieu malsain, et de celui-ci

mensa bono stomacho nihil nocet, in imbecillo coacescit. Si quis itaque hoc parum valet, palmulas, pomaque, et similia melius primo cibo assumit. Post multas potiones, quæ aliquantum sitim excesserunt, nihil edendum est : post satietatem, nihil agendum. Ubi expletus est aliquis, facilius concoquit, si quidquid assumsit, potionem aquæ frigidæ includit, tum paulisper invigilat, deinde bene dormit. Si quis interdiu se implevit, post cibum neque frigori, neque aestui, neque labori se debet committere : neque enim tam facile hæc inani corpore, quam repleto nocent. Si quibus de causis futura inedia est, labor omnis vitandus est.

CAPUT III.

Observationes circa corporum genera, ætates, et tempora anni.

Atque hæc quidem pæne perpetua sunt. Quasdam autem observationes desiderant et novæ res, et corporum genera, et ætates, et tempora anni. Nam neque ex salubri loco in gravem, neque ex gravi in salubrem transitus satis tutus est. Ex salubri in gravem, prima hieme ; ex gravi in eum, qui salubris est, prima æstate transire melius est.

517
MSS

